

20 janvier 2022 –CoPIL #2
Présidence UBFC – 10h00-12h00

Présent.e.s :

Sylvie Damy, Albane Rossi, Rachel Prost, Hélène Tisserand, Raphael Melior, Philippe Picard, Elodie Pahon, Françoise Chambefort, Jean-Baptiste Colomer, Zhi Yan, Julien Pergaud, Cécile Schweitzer, Pascal Neige, Jean-Michel Perez Cano, Thérèse Leblois, Florent Marguier, Alexandre Fournier, Didier Rebeix, Jean-Marc Nicod, Philippe Rousselot, Philippe Descamps, Hugues Daussy, Emmanuelle Ashta, Georges Waszkiel, Aurélien Besnard, Arnaud Lejeune

Excusé.e.s : Claire Masson, Jean Vigreux, Philippe Barral, Arnaud Da Costa, Francis Raoul

Absent.e.s : Mohammed Sahsa

Etat des lieux national

Recherche data gouv, PNSO OSEC et référentiel HCERES

Questions sur l'évaluation HCERES :

- Hugues Daussy : Différents documents à remplir pour les évaluations HCERES. Pour un établissement, le document ne doit pas faire plus de 60 pages. Comment dat@UBFC peut-il contribuer à ce document ? Il faut rédiger quelques lignes de présentation sur comment nous contribuons au respect des directives en termes d'ouverture / bonne gestion des données de la recherche que chaque laboratoire pourra reprendre dans son propre dossier. Le dossier établissements et les dossiers des laboratoires doivent rester cohérents entre eux.
- Pascal Neige : même remarque. Importance d'une dynamique et d'une aide. Il faut envoyer aux laboratoires des indications afin qu'ils sachent ce qu'ils doivent mettre dans leurs rapports. Logique collaborative.

Enquête

Publication conseils ? Non aucun. Nous contacterons Couperin pour voir s'il est possible de publier les résultats de l'enquête.

Portail

Problème port 80 > blocage technique. Alexandre Fournier va contacter Mr Raphael Couturier.

Prises de contacts avec les DU pour sensibiliser dans les laboratoires

Nous demandons comment nous pouvons contacter les DU des différents établissements.

- Pascal Neige : ce contact doit se faire via UBFC. Ce problème pose la question de la structuration de dat@UBFC. Question des relais dans les établissements : personne contact intégrée en relais dans les établissements (à creuser, à discuter). Les personnes présentes au CoPIL font partie de ce réseau de relais.

Actions de sensibilisation

Deux actions principales : Printemps de la donnée et OAW qui ont connu une bonne audience et des retours (prises de contacts, ...) intéressants.

Chaîne Canal U

Proposition d'ouverture d'une chaîne UBFC sur Canal U (préconisée par la feuille de route du MESRI)

- Cécile Schweitzer : comment fonctionne Canal U ? système abonnement ?
- Pascal Neige : a l'air intéressant. Coût en RH ? Très intéressant mais analyser si pas trop couteux en personnel. En fait, nous on ne va pas forcément investir de notre temps pour la gérer !
- Emmanuelle Ashta : on peut aussi regarder du côté des dépôts sur HAL. A vérifier si cela est possible.
- Françoise Chambefort : une chaîne de la MSHE existe sur Canal U. Il serait intéressant de faire une coordination des chargés de communication des différents établissements et d'UBFC pour faire un état des lieux de ce qui existe et trouver une chaîne qui convienne pour la science ouverte. Coordination à mettre en place qui ne sera pas nécessairement portée par dat@UBFC.
- Jean-Michel Perez-Cano : il faut faire un état des lieux afin de ne pas multiplier les solutions de streaming (temps de convergence puis dynamique nationale). Le lien HAL est intéressant pour le référencement mais pas forcément la meilleure solution pour le streaming.
- Françoise Chambefort : le *Mediacenter* permet la diffusion en interne et canal U donne la visibilité nationale. Ces deux plateformes se complètent et ne se placent pas au même niveau en réalité. + possibilité de statistique sur les deux plateformes.

Dat@UBFC n'a pas vocation à gérer ce type de solution. L'idée était simplement de proposer la mise en place d'une chaîne au niveau UBFC qui puisse être utilisée par les membres d'UBFC.

Communication autour des formations ?

Trop peu d'inscrits ! Relais peu efficaces ?

- Philippe Picard : si on veut que les gens s'inscrivent, il faut qu'ils soient motivés pour le faire.
- Emmanuelle Ashta : réseau de référents, qui sont-ils et où se trouvent-ils ? Une des pistes à suivre : communiquer en direction de leurs labos.
- Jean-Marc Nicod : expérience au niveau de FEMTO : pour un certain nombre d'entre eux, c'est très nouveau. Besoin d'un temps d'évolution des pratiques. Décalage entre le projet/la maturité de certains laboratoires et les pratiques des autres car très nouveau ! Dès qu'il y aura des exemples, ça fera effet boule de neige. Beaucoup de personnes se posent des questions pratiques sur le stockage et le dépôt (disque qui traîne...) > si on a eu une sensibilisation sur la SO = travail amélioré mais pas encore une réalité dans la pratique. ++ Temps à y consacrer important.
- Sylvie Damy : on proposera du stockage à terme et du conseil. Importance de sensibiliser dans les laboratoires afin que ça se développe petit à petit.
- Pascal Neige : manière d'impacter la communauté, manque d'un réseau institutionnel. Il faut des représentants des établissements, avoir des relais plus officiels pour aller plus en profondeur. De cette façon on aura plus d'impact. Référents = ceux qui sont autour de la table aujourd'hui. Question de la

structuration de dat@UBFC (pas SO au départ) : dans les établissements les référents SO existent.

- Emmanuelle Ashta : Tout à fait d'accord avec ce que Pascal Neige a dit. Les feuilles de route Science Ouverte seront validées probablement au printemps : appui dessus important quand elles seront officielles.
- Thérèse Leblois : Problème de temps à consacrer à la SO. Vrai travail pédagogique au sein des laboratoires afin qu'ils sachent déjà ce que c'est. Les chercheurs ne prendront pas le temps naturellement d'aller vers la gestion des données. Il faut aller dans les laboratoires et former les doctorants. Ça va venir petit à petit, importance de la formation doctorale et remontées vers les directeurs de thèse car serviront de relais (aujourd'hui souvent données perdues).
- Jean-Marc Nicod : la question pratique "où mettre mes données ?" est un vrai frein.

Réunion avec le service communication à venir

L'équipe dat@UBFC a rendez-vous avec le service de communication pour envisager les grandes actions de communication de l'année. Le site web du projet doit devenir le point d'entrée et d'informations unique pour toutes questions sur les données de la recherche à UBFC. Il faut faire connaître notre site.

Formations communication + communication de notre site car manque de visibilité ! Point d'entrée important.

- Jean-Michel Perez-Cano : il faudrait mettre en place des indicateurs d'audience, des consultations sur les diverses catégories. Comptes-rendus des CoPILs à ajouter sur le site.
- Hélène Tisserand : outil fourni par UBFC est limité. Il ne dispose pas de statistiques notamment.
- Sylvie Damy : site réalisé à partir d'un squelette fourni par UBFC et les choses sont bridées. Action de communication de l'année = faire connaître le SITE !!
- Jean-Marc Nicod : site mis en avant > le monde autour de la table montre quand même le succès et l'intérêt perçu mais impossibilité de faire des dépôts = gros frein pour lui. Gros travail de sensibilisation à faire (les formats ...). Faire un petit démonstrateur avec les différents types de données car c'est l'avant description qui pose problème.

Dossiers en cours

REACT EU

- Cécile Schweitzer : le dossier passe-t-il par la région ? Oui

DGS2

- Hugues Daussy : DGS1 en fait. Le résultat sera connu en février. Travail avec Pascal Neige déposé au nom des deux établissements UFC et uB et priorisé.

AMI Atelier de la donnée : gros dossier actuel.

Le projet de labellisation "Atelier de la donnée" est porté par l'équipe dat@UBFC mais fait intervenir des personnes de tous les établissements et des principaux services en lien avec la donnée.

Après la présentation du 10 janvier 2022 il apparaît qu'une compétence réseau "Gd Est" - ateliers de la donnée existe.

Question : qui pourrait participer ? recherche de compétences juridiques ?

- Pascal Neige : support en juridique = quel thème avons-nous besoin ?
- Sylvie Damy : droits/données par exemple. Car ce n'est pas trop notre domaine. Cf Master Droit du numérique repéré par Rachel Prost.
- Pascal Neige : dans leur service c'est un sujet émergent, pas pour l'instant il n'y a pas forcément beaucoup de connaissances là-dessus.

Espace de stockage > location espace au datacenter pour 5 ans (environ 30 000 euros).

- Hugues Daussy > intérêt de pérenniser le service. Objectif à court terme ! Intégration au réseau Gd Est = très bonne idée car mutualisation des compétences et acquisition de nouvelles. Solution collaborative à envisager car pas possible qu'un seul établissement d'UBFC mette beaucoup de moyens. Mutualisation des finances.
- Philippe Descamps : stockage = modalités de dépôt à préciser (disciplinaire ...) et du partage des données ; juridique = qui accède aux données, question des licences... il faut consolider la réflexion et envisager la participation du datacenter parmi les autres entrepôts existants. Le DCR n'a pas vocation à héberger toutes les DR, il faut circonscrire sa participation. Que veut-on entreposer au niveau régional ?
- Sylvie Damy : l'idée n'est pas de se substituer aux entrepôts existants, ni de généraliser le dépôt, mais d'offrir une solution aux chercheurs qui n'ont pas de lieu pour stocker / déposer leurs données.
- Jean-Michel Perez-Cano : OK avec tout ce qui a été dit. Juridique : il faut s'appuyer sur DPO RSSI pour les questions juridiques + services valorisation / juristes IST pour la question des droits d'auteurs et propriété intellectuelle. Il faut bien réfléchir au positionnement du service de stockage, savoir comment on s'adosse aux services existants. Il faut aller plus loin dans la visibilité des services que l'on offre et il semble essentiel de faire le lien avec le HUBs de données (EOSC/GAIA-X) également.
- Cécile Schweitzer : gros travail de sensibilisation et d'anticipation à faire lors des montages des dossiers financés. Il faut travailler avec les services de montage de projets pour que la question du coût de stockage des données soit budgétée et fasse l'objet d'une demande de financement sur les projets de recherche. Possibilité de demander de l'argent : stockage = coût éligible dans le dossier de financement. La SATT est spécialisée dans les questions de propriété intellectuelle sur les données. L'Europe propose une plateforme de diffusion des résultats de recherche qu'elle a financée : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/horizon-results-platform>

12h15. Fin du CoPIL. Le prochain aura lieu dans environ 6 mois.